



ENTREPRISE

AMICALE DES INSPECTEURS MMA (AIMMA)

Saison 2016

BULLETIN D'ADHESION AU CONTRAT « INDIVIDUELLE ACCIDENT » N° 141 735 285

Si vous souhaitez adhérer au contrat à adhésion facultative « INDIVIDUELLE ACCIDENT » souscrit par l'AIMMA pour le compte de ses adhérents, et bénéficier des garanties ci-dessous, remplissez, datez et signez ce bulletin d'adhésion puis renvoyez-le accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de MMA assurance à l'adresse suivante :

CABINET ACSP
15 B IMPASSE ST EUSEBE
69003 LYON
Tel : 04 78 18 42 87
E-mail : sporcheur-acsp@orange.fr
SIRET : 52064217400012
ORIAS : 10054921

Je soussigné (l'adhérent) :

NOM, prénom : Née(e) le :

Adresse :

CP / Ville : Email :

Téléphone :

Demande :

À **adhérer** au contrat **141 735 285** pour l'année 2016 et à bénéficier des garanties suivantes (cochez la formule souhaitée):

Formule 1 (90 €) **Formule 2 (160€)** **Formule 3 (260 €)**

À **renouveler** mon adhésion au contrat **141 735 285** pour l'année 2016 sur les bases de l'année précédente.

A cet effet, je joins au présent bulletin, un chèque en règlement de ma cotisation de :

€

A réception de votre règlement, une confirmation écrite vous sera renvoyée par mail par le CABINET ACSP, validée par l'assureur.

Je déclare :

- Etre adhérent à l'AIMMA et à jour de ma cotisation,
- Avoir eu connaissance de la notice d'information qui m'a été remise lors de mon adhésion à l'AIMMA

Ce formulaire d'assurance vaut quittance, aucune facture ne sera délivrée.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations contenues dans le présent document sont destinées aux seuls traitements nécessaires à la souscription et à la gestion du présent contrat conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 78. Vous pouvez demander communication des renseignements vous concernant et le cas échéant les faire rectifier.